

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de séances d'initiation de motocyclisme</b>			
<b>A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants lors d'une initiation de motocyclisme</b>	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	<b>Déroulement de l'épreuve : Le candidat tire au sort un thème pédagogique parmi une banque de sujets proposés par le certificateur</b>	<i>Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens individuels structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...) Les attentes et motivations des personnes sont formulées</i>
	C.1.1.2 – Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances d'initiation de motocyclisme en utilisant des outils évaluations avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.		<i>Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...) La condition physique des participants est évaluée Le niveau de pratique des participants est repéré Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés en tenant compte des exigences de l'activité motocyclisme</i>
<b>A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure de motocyclisme</b>	C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure	Le candidat dispose de 15 minutes pour préparer sa séance seul sur l'espace dédié avec la possibilité d'utiliser le matériel pédagogique mis à disposition par l'organisme de formation	<i>Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, site de pratique ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances d'initiation de motocyclisme sont décrits et explicités</i>
	C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs d'un cycle de séances d'initiation adaptés à la pratique du motocyclisme		<i>Le projet / les attentes de la structure sont identifiées La manière dont le cycle de séances répond aux attentes de la structure est explicitée</i>
<b>A.1.3 – Elaboration d'un cycle de séances d'initiation de motocyclisme</b>	C.1.3.1 – Elaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en veillant à assurer la progression des participants au	Le candidat dispose de 40 minutes pour conduire sa séance d'initiation de motocyclisme en face à face pédagogique avec	<i>Les objectifs du cycle d'initiation de motocyclisme tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les personnes en situation de handicap)</i>

	<p>regard des objectifs fixés avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</p>	<p>un minimum de 4 pratiquants pour une activité tout terrain ou bitume</p>	<p><i>La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle d'initiation de motocyclisme est explicitée</i>  <i>Le cycle d'initiation de motocyclisme est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)</i></p>
	<p>C.1.3.2 – Définir les grilles de séance de motocyclisme en tenant compte du temps, des participants et du lieu disponible et en s'appuyant notamment sur des démarches pédagogiques adaptées au public en prenant en compte éventuellement les préconisations de la Fédération Française de Motocyclisme</p>	<p>Le candidat participe à un entretien de 30 minutes maximum (10mn d'auto-évaluation par le candidat et 20mn de questionnement au maximum par les deux évaluateurs) portant sur la séance d'initiation, avec deux évaluateurs.</p>	<p><i>Les objectifs des séances sont cohérents avec ceux du cycle</i>  <i>La courbe d'initiation de motocyclisme (échauffement, corps de séance, retour au calme) est respectée</i>  <i>La grille d'initiation de motocyclisme proposée tient compte du temps disponible</i>  <i>La grille d'initiation de motocyclisme proposée tient compte du lieu de pratique utilisé</i>  <i>La grille d'initiation de motocyclisme proposée tient compte du nombre et des caractéristiques des participants</i>  <i>Les situations pédagogiques proposées respectent les fondamentaux d'initiation de motocyclisme</i>  <i>Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les exercices proposés</i>  <i>La grille d'initiation de motocyclisme est formalisée par écrit et par oral</i></p>
	<p>C.1.3.3 – Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours des séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci.</p>	<p>Modalités de fonctionnement des évaluations : Les deux évaluateurs questionnent entre deux et trois fois au maximum le candidat sur des compétences non repérées lors de la mise en situation pédagogique.</p>	<p><i>Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées</i>  <i>Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP « Initiateur Motocyclisme » sont explicitées.</i>  <i>Les risques pour les participants de l'activité, les tiers et pour l'environnement sont identifiés</i>  <i>Les mesures pour assurer la protection et l'intégrité physique des pratiquants et des tiers sont adaptées. (Caractéristiques des publics, nature de l'activité.)</i></p>
	<p>C.1.3.4 – Organiser l'évaluation du cycle de séances d'initiation de motocyclisme en vue d'y proposer des modifications ou des ajustements notamment pour les participants en situation de handicap.</p>		<p><i>Les outils et les moyens d'évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, et les ressources mobilisables)</i>  <i>Les critères d'évaluation sont clairs et adaptés à l'activité du motocyclisme</i>  <i>La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances d'initiation de motocyclisme est explicitée</i></p>
<p><b>A.1.4 – Accueil des participants et des accompagnants à une séance d'initiation de motocyclisme sur un site de pratique tout terrain, bitume et site ouvert à la voie publique.</b></p>	<p>C.1.4.1 – Se présenter en informant les participants des objectifs et du déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p>	<p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves.</i></p>	<p><i>L'éducateur doit avoir une tenue et une attitude compatible avec sa fonction</i>  <i>L'éducateur doit se présenter en précisant son rôle dans la structure et ses missions</i>  <i>Les informations communiquées aux participants s'appuient sur la fiche de séance.</i>  <i>Les objectifs et le déroulement d'initiation de motocyclisme sont présentés aux participants de manière compréhensible avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap (notamment vocabulaire utilisé, ...)</i>  <i>Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance</i></p>

<p><b>A.1.5 – Animation de la séance d’initiation de motocyclisme</b></p>	<p>C.1.4.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en veillant à s’assurer qu’ils peuvent participer à la séance d’initiation de motocyclisme sans risque</p>		<p><i>La tenue des participants est vérifiée en début d’initiation de motocyclisme (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</i></p>
	<p>C.1.4.3 - Informer les participants sur les règles d’usage visant au respect du site de pratique en motocyclisme et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension.</p>		<p><i>Les participants avec un handicap ou une difficulté spécifique sont identifiés</i>  <i>Les besoins ou les difficultés spécifiques des participants dans le cadre d’une séance d’initiation de motocyclisme sont analysés (repérage des situations ou activités risquant de poser un problème, possibilité de proposer des adaptations ou des variantes, ...)</i>  <i>Les participants ne pouvant pas être accueillis dans le cadre d’initiation de motocyclisme en raison de difficultés spécifiques sont orientés vers structures adaptées</i></p> <p><i>Les règles sont clairement énoncées (vestiaires, accès aux espaces, zones d’évolution, zones réservées aux tiers)</i>  <i>Les consignes destinées aux tiers sont explicitées</i>  <i>La bonne compréhension des consignes est vérifiée (feedback, entretien individuel, ...)</i>  <i>Des actions sont prévues pour veiller au bon respect des règles (arrêt de la séance, régulation individuel, stratégie de gestion de conflit...).</i></p> <p><i>Les règles sont clairement énoncées (vestiaires, accès aux espaces, zones d’évolution, zones réservées aux tiers)</i>  <i>Les consignes destinées aux tiers sont explicitées</i>  <i>La bonne compréhension des consignes est vérifiée (feedback, entretien individuel, ...)</i>  <i>Des actions sont prévues pour veiller au bon respect des règles (arrêt de la séance, régulation individuel, stratégie de gestion de conflit...).</i></p>
	<p>C.1.4.4 – Prendre en compte les caractéristiques des participants pour leur attribuer un véhicule adapté permettant la participation à la séance de motocyclisme en sécurité</p>		<p><i>Le niveau (équilibre, habileté, force) est évalué pour choisir le véhicule adéquat</i>  <i>Les tailles et les corpulences sont repérées pour l’attribution d’un véhicule permettant une pratique sécurisée</i>  <i>L’éducateur porte une attention particulière aux participants hésitants en instaurant un climat de confiance</i></p>
	<p>C.1.5.1 – Communiquer avec les participants et les tiers tout au long d’une séance d’initiation de motocyclisme en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</p>		<p><i>Les consignes nécessaires à la réalisation d’initiation de motocyclisme sont données aux participants (techniques, organisationnelles, ...)</i>  <i>Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants (découverte, initiation, ...) avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</i>  <i>Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours d’initiation de motocyclisme</i>  <i>Le vocabulaire spécifique d’initiation de motocyclisme est explicité</i>  <i>Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte notamment pour les personnes en situation de handicap</i></p>

	<p>C.1.5.2. Mettre en œuvre une séance de d'initiation de motocyclisme en tenant compte de ses objectifs afin de favoriser l'acquisition des gestes, mouvements et techniques spécifiques au motocyclisme</p>		<p><i>Les consignes de trajectoire, de distance de sécurité et de dépassement sont explicitées et vérifiées tout au long de la séance d'initiation de motocyclisme</i></p> <p><i>Les caractéristiques de l'espace de pratique lors d'une séance d'initiation de motocyclisme sont prises en compte (bitume, tout terrain, nature du sol...) dans la mise en œuvre de l'activité</i></p> <p><i>L'utilisation du matériel pédagogique (plots, coupelles...) au cours de la séance d'initiation de motocyclisme est argumentée dans le but de préciser l'objectif visé</i></p> <p><i>La séance est équilibrée entre les temps de consignes, de pratique et de repos...</i></p> <p><i>Les logiques internes de chaque activité lors d'une séance d'initiation de motocyclisme sont respectées</i></p> <p><i>L'espace et le matériel à disposition sont utilisés de manière adaptée</i></p> <p><i>Le matériel pédagogique utilisé permet une compréhension du parcours dans sa totalité (zone d'initiation, zone de retour)</i></p> <p><i>La compréhension de l'agencement matériel est vérifiée auprès des pratiquants</i></p> <p><i>Les situations proposées sont comprises par les participants</i></p> <p><i>Les outils pédagogiques utilisés par l'éducateur sont justifiés (zone de travail ou circuit de retour).</i></p>
	<p>C.1.5.3 – Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p>		<p><i>Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche d'initiation de motocyclisme</i></p> <p><i>Les participants sont observés au cours d'initiation de motocyclisme</i></p> <p><i>Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés</i></p> <p><i>Les retours effectués aux participants sont bienveillants</i></p> <p><i>Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées</i></p> <p><i>Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'activité d'initiation de motocyclisme</i></p>
	<p>C.1.5.4 – Adapter sa séance d'initiation de motocyclisme en tenant compte des difficultés rencontrées par les participants pour favoriser la réussite de chacun au regard des objectifs fixés</p>		<p><i>Les adaptations permettent la réussite des exercices proposés lors de la séance</i></p> <p><i>Des consignes individualisées (gestes spécifiques, trajectoires) sont proposées en cas de besoin aux participants</i></p>
	<p>C.1.5.5 Sensibiliser les participants à la protection de l'environnement et aux règles de sécurité routière afin de préparer les motocyclistes de demain.</p>		<p><i>Les participants sont sensibilisés au respect de l'environnement (bruit, pollution...)</i></p> <p><i>La sensibilisation à la sécurité routière et aux autres usagers est en adéquation avec les caractéristiques des participants</i></p>

A.1.6 – Mise en sécurité des participants et des tiers lors d'une séance d'initiation en motocyclisme

C.1.6.1 – Organiser la pratique de motocyclisme sur un site dédié en appliquant les règles techniques de sécurité à destination des participants et des tiers tout au long de la séance d'initiation

C.1.6.2 – Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance d'initiation de motocyclisme en s'assurant de leur bonne compréhension par les participants et les tiers

C.1.6.3 – Appliquer l'ensemble des protocoles d'alerte, de soins et de secours suivant un éventuel incident survenant lors d'une séance d'initiation de motocyclisme

*Les zones d'évolution sont sécurisées*  
*Le port des équipements de protection est vérifié (lorsque nécessaire)*  
*Les facteurs à risque pour les participants et les tiers sont identifiés en cours de pratique (balisage, comportements, zones spécifiques pour les tiers...)*  
*Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap ...) sont pris en compte dans la conduite de l'activité*  
*Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées*  
*Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées*  
*Les extérieurs de trajectoires sont sécurisés (sens de rotation, dégagement ...)*  
*Les obstacles sont enlevés ou sécurisés*

*La bonne utilisation du véhicule est explicitée*  
*Le tracé, les exercices, la vitesse et les distances de sécurité sont respectés*  
*Les consignes liées au dépassement sont respectées*  
*L'éducateur doit s'assurer que de la bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap*

*L'espace de pratique en attendant le retour à une situation normale est sécurisé par l'éducateur*  
*Le blessé en fonction de la gravité de l'accident ou de l'incident lors d'une séance d'initiation de motocyclisme est protégé*  
*L'éducateur gère le groupe en attendant le retour à une situation normale*  
*L'éducateur intervient ou non en fonction de la gravité de l'incident*  
*L'éducateur prévient les secours en indiquant le lieu de l'accident et précise éventuellement la gravité*  
*L'éducateur donne les bonnes informations aux secours*  
*L'éducateur gère le groupe ou les tiers pendant le temps d'attente des secours*  
*L'éducateur prend l'initiative de reprendre ou non la séance d'initiation de motocyclisme suivant les circonstances*

<b>A.1.7 – Bilan de la séance d’initiation de motocyclisme</b>	C.1.7.1 – Analyser le déroulement de la séance d’initiation de motocyclisme en tenant compte des objectifs fixés		<i>Le niveau de satisfaction des participants est évalué en fin de séance d’initiation de motocyclisme</i> <i>Les points forts et les points faibles de l’animation sont identifiés en fin de séance d’initiation de motocyclisme</i> <i>L’atteinte des objectifs de la séance est mesurée en s’appuyant sur des critères observables</i>
	C.1.7.2 – Formuler des modifications ou des ajustements des séances d’initiation de motocyclisme à venir en tenant compte des constats réalisés		<i>Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances d’initiation de motocyclisme sont identifiés</i> <i>L’éducateur prévoit le cas échéant une adaptation des prochaines séances au vu de ses observations tout en tenant compte des objectifs initialement prévus pour faciliter la réussite des pratiquants</i>

<b>REFERENTIEL D’ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris</i>	<b>REFERENTIEL D’EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d’évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D’ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D’ÉVALUATION</b>

*transversales, qui découlent du référentiel d'activités*

**Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

**A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

C. 2.1.1 – Informer les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

C. 2.1.2 – Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...)

C. 2.1.3 – Communiquer avec les publics accueillis en utilisant notamment des outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

**Elaboration d'un écrit** dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur

+

**Avis consultatif du tuteur** sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)

+

**Entretien oral avec deux évaluateurs** (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 20 minutes de questions)

*Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves*

*Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés*  
*Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur*  
*Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur*  
*Des informations sont communiquées aux publics accueillis de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...)*  
*Les informations orales délivrées sur les activités et événements sont fiables*  
*Les informations orales délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes*  
*L'expression orale est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, ...)*  
*L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée*  
*L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer*  
*La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...)*  
*Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)*

**A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

*Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants*  
*Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires aux séances et activités sont prises en compte*  
*Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté*

	C. 2.2.2 – Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues		<i>Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, ...)</i>
<b>A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 2.3.1 – Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés		<i>Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...) L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</i>
	C. 2.3.2 – Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur		<i>Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</i>
	C.2.3.3 – Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur		<i>Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés Les situations potentielles de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</i>

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>



**Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**

<b>A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer</b>	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations	<p><b>Présentation d'un projet professionnel</b> par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>Entretien oral avec deux évaluateurs</b> (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p>	<p><i>Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...)</i>  <i>Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...)</i>  <i>Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</i></p>
	C.3.1.2 – Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport		<p><i>Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés</i>  <i>Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée</i>  <i>Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées</i></p>
<b>A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation</b>	C.3.2.1 – Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel.	<p><i>Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</i>  <i>Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées</i>  <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i></p>	<p><i>Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</i>  <i>Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées</i>  <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i></p>
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		<p><i>Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées.</i></p> <p><i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i></p>

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
		<p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b></p>

**Bloc de compétences 4 (BC4) : Préparation et maintenance de sites de pratique et du matériel nécessaire aux activités du motocyclisme**

<p><b>A.4.1. Préparation et maintenance des équipements de protection individuelle (EPI) et des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme</b></p>	<p>C.4.1.1 – Vérifier les équipements de protection individuelle nécessaires aux activités du motocyclisme en appliquant la réglementation en vigueur</p>	<p><b>Observation en poste de travail</b></p> <p>Déroulement du contrôle continu compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat est évalué tout au long de la formation sur la compétence spécifique liée à la gestion des équipements (Véhicules, EPI)</li> <li>- Le candidat est évalué tout au long de la formation sur la compétence spécifique liée à la préparation des sites de pratique</li> </ul> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>Entretien oral avec un support de son choix pour présenter des itinéraires</b> (Durée 30 minutes maximum dont 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions)</p>	<p><i>La réglementation liée aux équipements de protection individuels (EPI) est explicitée</i> <i>Les équipements de protection individuels (EPI) sont référencés et inventoriés</i> <i>Les équipements de protection individuels (EPI) sont contrôlés</i> <i>Les équipements de protection individuels (EPI) défectueux sont isolés</i> <i>La vérification de l'état des pneus et de la pression sont vérifiés</i> <i>Le fonctionnement des moteurs est vérifié pour permettre le bon déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme</i> <i>Le plein des carburants, et des niveaux (huiles, batteries...) sont vérifiés</i> <i>Les systèmes de freinage, d'accélération et d'embrayage sont vérifiés</i> <i>Le bon état du système d'échappement est vérifié</i> <i>Il est vérifié qu'il n'y a pas d'éléments contondants qui pourraient être dangereux (garde boue cassé, autres)</i> <i>Le bon fonctionnement des feux et des clignotants sont vérifiés</i> <i>Les pneus sont changés si nécessaire</i> <i>Les éléments du moteur pour permettre le bon déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme sont changés ou réparés</i> <i>Le plein du carburant ou le niveau de charge des batteries pour les véhicules électriques sont vérifiés</i> <i>La réparation des systèmes de freinage, d'accélération et d'embrayage est effectuée si nécessaire</i> <i>Les éventuels éléments contondants (garde boue cassé, autres) sont réparés ou changés si nécessaires</i> <i>Les feux et clignotants sont remplacés si nécessaire</i></p>	
	<p>C.4.1.2 – Vérifier l'état des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme en garantissant leur usage de manière sécurisée</p>		<p>C.4.1.3 - Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme afin de garantir leur usage futur de manière sécurisée</p>	<p><i>La vérification du site de pratique est vérifiée et est conforme à la réglementation : homologation, agrément et autorisation (cadastre, RTS éducatives, code de la route, code de l'environnement, plateau éducatif, autorisations diverses ...)</i> <i>Les espaces de pratique et les abords permettent de préserver la sécurité des participants sont vérifiés (arbres couchés sur le parcours, roches saillantes, branches ou ronces à hauteur de buste, souches, poteaux, clôtures, zones glissantes, forts dénivelés ...)</i></p>
	<p>C.4.2.1 - Vérifier l'état du site de pratique pour garantir le bon déroulement des activités de motocyclisme</p>		<p>C.4.2.2 – Réaliser l'entretien quotidien ou périodique du site de pratique nécessaire aux activités de motocyclisme</p>	<p><i>L'éducateur entretient ou veille à l'entretien de l'espace de pratique (aplanir les plus gros trous ou ornières, enlever les cailloux roulants, élaguer la végétation dangereuse, enlever les obstacles dangereux, les grosses flaques d'eau pouvant gêner la pratique sont évacuées)</i></p>
<p><b>A 4.2 – Préparation du site de pratique ou d'un itinéraire nécessaire aux activités de motocyclisme</b></p>	<p>C.4.2.3 – Préparer des itinéraires afin de proposer un programme varié au</p>	<p><i>Au moins deux itinéraires différents avec le même point de départ sont explicités, de manière claire et précis.</i></p>		

	public en respectant les cadres sécuritaires, réglementaires et environnementaux tout en prenant en compte les composantes matérielles, culturelles et logistiques de ces derniers	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i>	<i>Les cadres réglementaires et environnementaux sont décrits et respectés Le niveau de pratique des participants est pris en compte Les points d'intérêt naturels et culturels des itinéraires sont identifiés. Les difficultés du parcours sont précisées Les points d'accès pour faciliter l'arrivée des secours sont explicités</i>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------